Qualigaz évonia
Notre expertise pour votre sérénité

# NOUVEL ARRÊTÉ GAZ 2020 ET NOUVEAUX POINTS DE CONTRÔLE

**Durée formation**
1 jour - 7 heures

## LA FORMATION

### Objectifs

- Connaître les principales bases techniques et réglementaires indispensables à la bonne réalisation d'une installation intérieure de gaz suivant les nouvelles règles de l'arrêté du 23 Février 2018 (Applicable au 01/01/2020)
- Maîtriser la saisie et le remplissage des nouveaux certificats de conformité
- Maîtriser la fiche QUALIGAZ EVONIA Zéro défaut 2020
- Maîtriser les nouveaux points de contrôle 2020

### Nature

Conformément à l'article L6313 du code du travail, cette action de formation relève de l'adaptation et du développement des compétences des salariés et de l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des compétences des chefs d'entreprises.

### Démarche pédagogique

- Par le biais de QCM, les stagiaires s'évalueront sur les différents thèmes.
- La formation, animée par un formateur expert des installations gaz, s'articule autour d'apports théoriques suivis d'échanges d'expériences, d'exercices pratiques et de mises en situation.
- Cette action de formation permet l'adaptation et le développement des compétences des salariés et l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des compétences des chefs d'entreprises.

### Prix

Inter-entreprise : tarif communiqué sur demande et intra-entreprise : sur devis

### Pré-requis

Connaissances des installations de gaz, d'eau chaude sanitaire et de chauffage

### Public

Pour les salariés et chefs d'entreprises de plomberie et de chauffage

### Organisation

De 4 à 12 stagiaires en présentiel
Délai d'accès minimum 48h

### Intervenants

Double expertise de Technicien et Formateur sur les installations de gaz.

### Évaluation

- Évaluation qualitative de fin de stage
- Validation du stage par un test
- Feuille d'émargement collective
- Attestation de présence individuelle

MAIT72

## LE PROGRAMME

- Accueil des participants
- Présentation des objectifs de la formation
- Présentation du :
  - Nouvel arrêté du 23 Février 2018
  - Guides thématiques du CNPG
- Étude détaillée des modifications liées à la réalisation d'une installation intérieure domestique gaz conformément à l'arrêté du 23/02/2018 :
  - Sites de production d'énergie en individuel (SPE)
  - Installations de gaz (IG)
  - Évacuation des produits de combustion (EVAPDC)
- Les nouveaux points de contrôle 2020
- La fiche QUALIGAZ EVONIA Zéro défaut 2020
- Les nouveaux certificats de conformité
- Exercices d'applications sur des cas concrets
- Correction en commun
- Bilan et synthèse de la formation



0 826 628 628
Service 0,15 € / min + prix appel
N° SIRET : 38279303200113 - Code APE : 7120 B
Enregistrée sous le numéro 11930507293
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.